

MONTREUIL PRATIQUE
QUALITÉ DE VIE

LA MÉDIATION FAMILIALE

**Un espace pour faciliter le
dialogue et prendre des décisions
au sein de la famille**



Qu'est-ce que la médiation familiale ?

C'est un espace de parole, d'écoute et de dialogue pour :

- Débloquer une situation de conflit au sein de la famille.
 - Pouvoir dire ce qui est important pour soi.
 - Entendre ce qui est important pour l'autre
 - Se comprendre et trouver des solutions concrètes dans la sérénité.
- **La médiation familiale :** pour envisager l'avenir dans le respect de chacun.

Dans quels cas ?

Pour le couple...

Quand la relation est remise en question :

- Pour accompagner la décision de continuer ou de se séparer.

Lors de la séparation et/ou du divorce :

- Pour l'organiser.
 - Pour préparer les enfants au changement de vie.
 - Pour prendre des décisions ensemble :
Quelle résidence pour les enfants ?
Quelle participation financière de chacun ?
Quelles valeurs éducatives ?...
- **La médiation familiale :** pour accompagner le couple ou le passage à une relation parentale qui demeure.

...et la famille

Quand un conflit concerne la relation entre :

- Parents et adolescents.
 - Familles recomposées.
 - Grands-parents et parents.
 - Fratries.
 - Parents âgés dépendants.
- **La médiation familiale :** pour s'entendre sur les relations et les décisions familiales.

Qui est le médiateur familial ?

Le médiateur familial est un professionnel, diplômé d'État, qui intervient en tiers indépendant, neutre et impartial.

Ses interventions sont basées sur les principes de bienveillance et de confidentialité.

Il vous accompagne en veillant au respect mutuel pour faciliter les échanges.

Comment ?

Vous nous appelez pour prendre rendez-vous. En entretien individuel :

- Le médiateur écoute toutes les personnes concernées et leur offre un espace d'expression.

Vous décidez de poursuivre, nous reprenons rendez-vous :

- Vous participez ensemble aux séances de médiation avec deux médiateurs familiaux.
- Les médiateurs vous accompagnent pour faciliter la compréhension et trouver des solutions.
- Vos accords pris à l'oral peuvent être mis par écrit avec vos propres mots.

Témoignages :

Des personnes ayant été en médiation témoignent :

- «*La manière de diriger du médiateur permet de poser les règles d'un jeu clair.*»
- «*Je l'ai vécue infiniment mieux que ce que j'imaginai. Il y a eu un avant, puis un après. C'était court et efficace. C'est vraiment ce qu'il nous fallait.*»

Qui sommes nous ?

Le Service de Médiation Sociale est un service municipal de la Ville de Montreuil.

Le service propose des permanences gratuites de médiation familiale tenues par des médiateurs diplômés d'Etat de AIRE Médiation.

Comment nous contacter ?

Permanences de médiation familiale sur rendez-vous les :

1^{er} mardi du mois, de 10 h à 13 h

3^e mardi du mois, de 14 h à 17 h

Service ouvert

Du lundi au vendredi :

de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h 30

20, avenue du Président-Wilson

Fermé au public le jeudi

 **01 48 70 61 67**

 **mediationsociale@montreuil.fr**

Service de médiation sociale

Hôtel de ville

93105 Montreuil Cedex

Nos partenaires

AIRE Médiation

